

# Le petit journal de Chalagnac

Bulletin n°5 juin 2016



## Mot du maire

Chères Chalagnacoises, chers Chalagnacois,

Comme tous les ans, le mois d'avril rime avec le vote du budget. Ce dernier reflète les choix et les orientations de la commune en matière d'investissement, de fonctionnement et de fiscalité pour les mois voire les années à venir.

Cette année encore, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taxes. Cette décision résulte d'une gestion saine de notre commune avec pour objectif de poursuivre l'entretien et l'amélioration de nos infrastructures.

2016 est une année de bouleversements avec l'éclatement de l'intercommunalité du Pays Vernois et du Territoire de la Truffe et le rattachement de notre commune au Grand Périgueux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les communes nouvelles apparaissent peu à peu résultant de la fusion de certaines communes entre elles.

Malgré toutes ces évolutions qui, pour certaines, ne seront pas faciles à gérer, nous allons continuer à investir dans le domaine du raisonnable pour embellir notre belle commune de Chalagnac.

Vous pouvez compter sur l'ensemble des conseillers et sur moi-même quant à notre volonté de gérer la commune avec toujours le même enthousiasme et avec rigueur.

Jean-Paul GARRIGUE  
Maire de CHALAGNAC

## A vos agendas !!!



**28 août 2016** ⇨ Vide-grenier organisé par l'Association Chalagnac Loisirs

**8 octobre 2016** ⇨ Soirée moules frites organisée par l'Association Chalagnac Loisirs

**11 novembre 2016** ⇨ Dépôt de gerbe au cimetière

**5 novembre 2016** ⇨ Loto organisé par l'Association Chalagnac Loisirs

## Point info écoles et périscolaire



Le secteur du RPI de Creyssensac, Chalagnac, Eglise Neuve de Vergt et St Paul de Serre, étant de plus en plus attractif, une ouverture de classe est prévue pour la rentrée de septembre 2016.

En effet, les effectifs ont augmenté pour arriver à plus de 160 élèves en septembre 2016. Il y aura également la possibilité pour quelques enfants de 2 ans et demi d'être accueillis.

La répartition se fera comme suit : 2 classes à Chalagnac ( TPS, PS et MS), 3 classes à Eglise Neuve de Vergt (GS, CP, CE1 et CE2) et 2 classes à St Paul de Serre (CE2, CM1 et CM2). La dernière classe ouverte sera accueillie dans les locaux de la nouvelle garderie d'Eglise Neuve de Vergt. Cette dernière sera transférée à la salle de TAP sous la salle des fêtes.

A noter que les compétences scolaires concernant les bâtiments ainsi que la gestion du personnel reviennent aux communes à compter de l'entrée des communes de la CCPVTT au Grand Périgueux, à savoir au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### Les Lapinous

Le périscolaire de Chalagnac « Les Lapinous » est ouvert pendant les périodes scolaires le matin de 7 h 10 à 8 h 50, le soir de 16 h 20 à 18 h 30 et le mercredi après-midi de 12 h à 18 h 30. Les animatrices Corinne BOISSERIE, Aurélie LAPEYRE et Samantha KEULEN proposent tout au long de l'année diverses activités pour vos enfants: Noël, Pâques, fête des mères, fête des pères, jeux collectifs... Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à joindre Samantha KEULEN (directrice) au 06.17.10.69.67.

### ALSH\* Les P'tites Canailles

Le centre est ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans (communauté de communes et hors communauté de communes) pendant toutes les vacances scolaires de 7h10 à 18h30.

Marion SYMPHORIEN, Stéphanie DRONIOU, Samantha KEULEN, Anaïs FRONTIERE et Alexandre DUBOQUET seront heureux d'accueillir vos enfants. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le centre soit par téléphone (06.79.53.02.53/09.61.49.53.00) soit par mail ([alshcanailles@gmail.com](mailto:alshcanailles@gmail.com))

\* Accueil de Loisirs Sans Hébergement



## Projet de La Poste, suite...

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre précédent Petit Journal, la Mairie de Chalagnac a décidé pour l'année 2016 d'améliorer la qualité de l'adressage sur la commune. Ce projet est en train de prendre forme, nous ne manquerons pas de vous tenir informé de son état d'avancement dans les prochaines semaines.

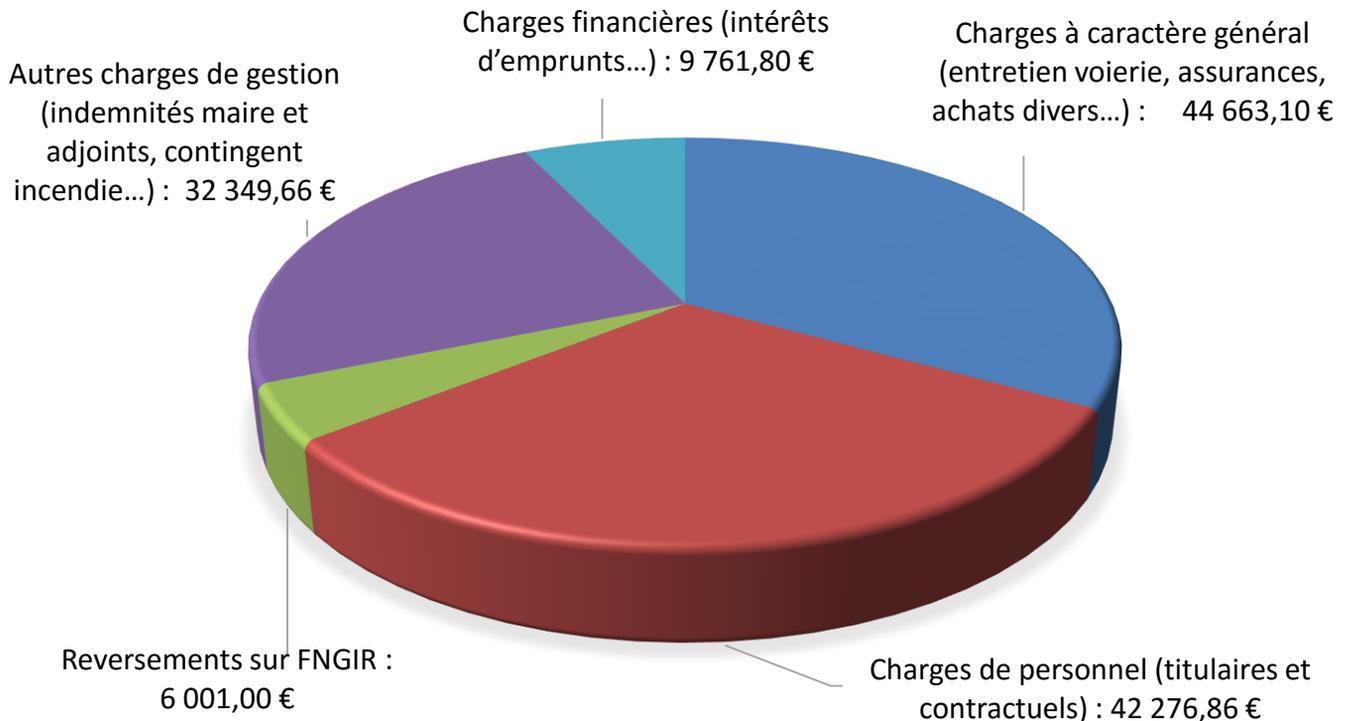


Afin de faciliter la distribution du Petit Journal et des divers courriers d'information, pour ceux et celles d'entre vous qui ne l'ont pas encore fait, nous vous demandons de bien vouloir identifier votre boîte aux lettres avec vos noms et prénoms.



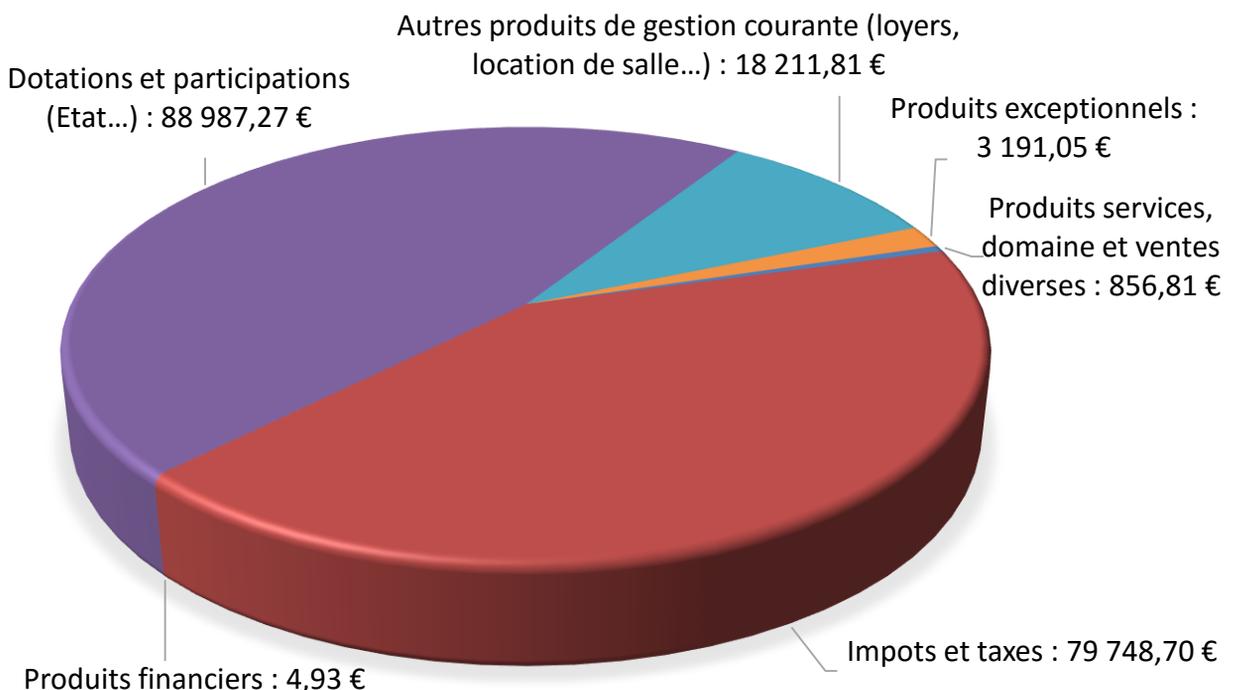
## Budget 2015 - Section de fonctionnement

### Dépenses de fonctionnement



**Total dépenses de fonctionnement pour l'année 2015 : 135 052,42 €**

### Recettes de fonctionnement

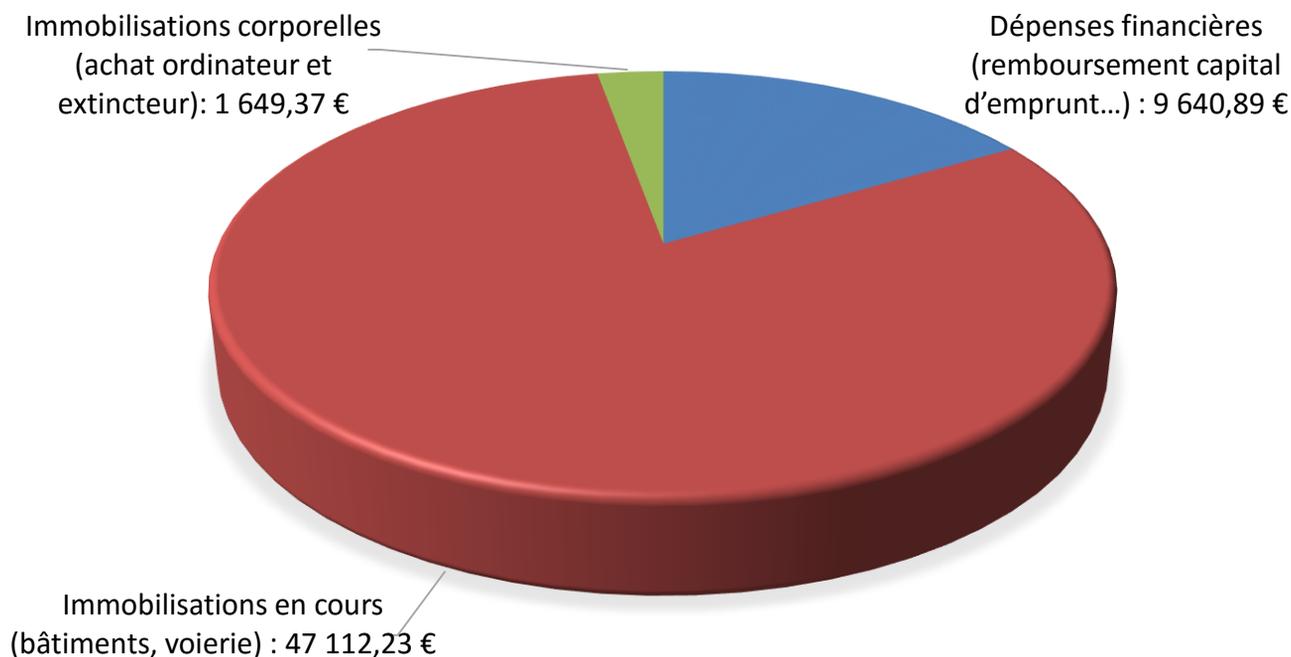


**Total recettes de fonctionnement pour l'année 2015 : 191 000,57 €**

Pour information, excédent de fonctionnement reporté de N-1 : 108 340,86 €

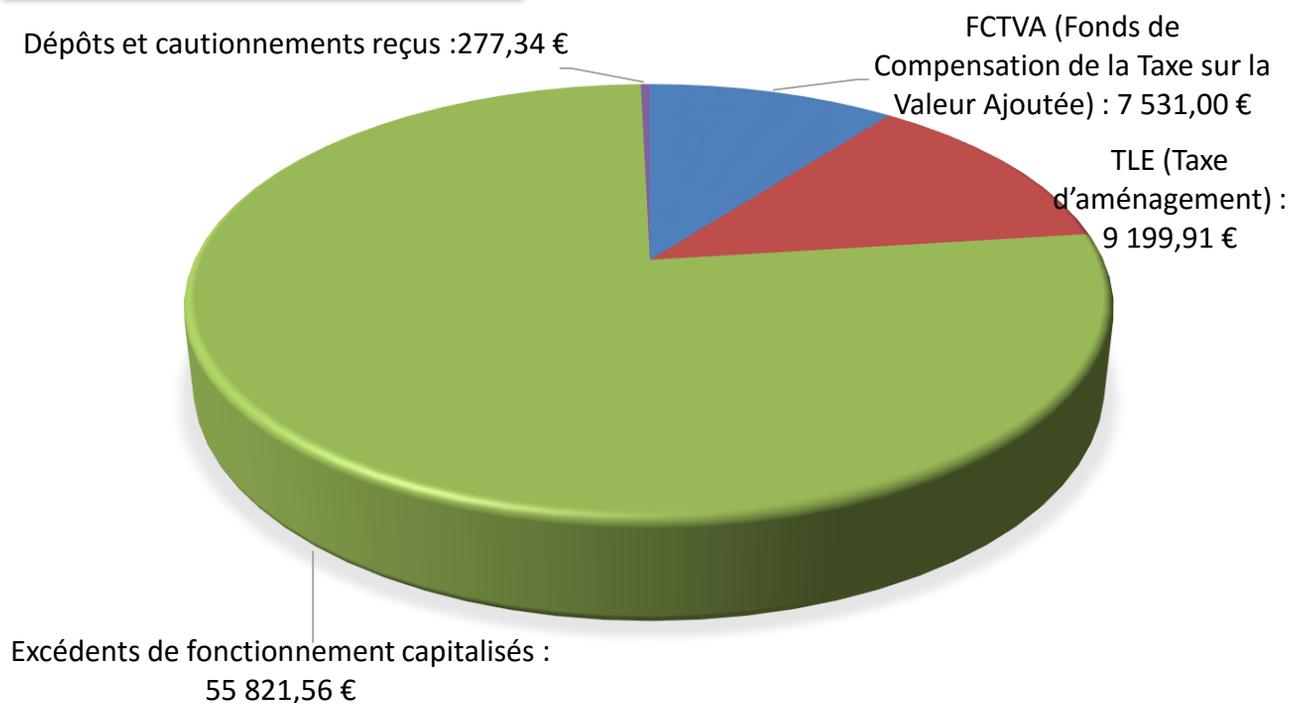
## Budget 2015 - Section d'investissement

### Dépenses d'investissement



**Total dépenses d'investissement pour l'année 2015 : 58 402,49 €**

### Recettes d'investissement



**Total recettes d'investissement pour l'année 2015 : 72 829,81 €**

Pour information, solde d'exécution négatif reporté de N-1 : 55 821,56 €

## La vie des associations

### Chalagnac Loisirs



Ce début d'année a été riche en animations : du concours de belote au concert d'harmonica en présence du vice-champion du monde Antoine LEROUX et du vice-champion de France Éric BARTHELEMY, en passant par la randonnée pédestre qui s'est terminée par un repas convivial.

### 1 2 3 écoles

2



3



4



1



Noël à Chalagnac, décembre 2015(1 et 4)  
Loto au boulodrome à Notre Dame de Sanilhac,  
février 2016 (3)  
Carnaval à Eglise Neuve de Vergt, mars 2016 (2,5,6)

6



5



## La vie de la commune

### Une page se tourne...

Après 17 ans de bons et loyaux services, Gérard VALENTIN a pris sa retraite. A cette occasion, le 3 juin dernier, la mairie lui avait organisé un pot de départ. Nous lui souhaitons bon vent dans sa nouvelle vie et nous souhaitons la bienvenue à Frédéric BECHADE, le nouvel employé communal qui a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> avril dernier. Frédéric partagera son temps de travail entre Chalagnac (3 jours par semaine) et Eglise Neuve de Vergt (2 jours par semaine), la répartition reste inchangée.



### Cérémonie des vœux et repas des aînés

Les vœux du maire ainsi que le repas des aînés ont été une fois de plus un succès. Vous êtes venus nombreux pour partager un moment convivial.

La cérémonie des vœux a été l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée, des différentes actions menées au cours des derniers mois mais aussi d'exposer les futurs projets de la commune.



### Site internet

Dans le dernier Petit Journal, nous vous avons annoncé la création d'un

site internet pour la commune de Chalagnac. Après quelques difficultés de mise en ligne, ça y est cette fois-ci, le site est fonctionnel ! N'hésitez pas à y aller faire un tour et nous faire part de vos remarques grâce au formulaire de contact. Nous vous rappelons le lien : [www.chalagnac.fr](http://www.chalagnac.fr)



### Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée du 11/07/2016 au 23/07/2016.

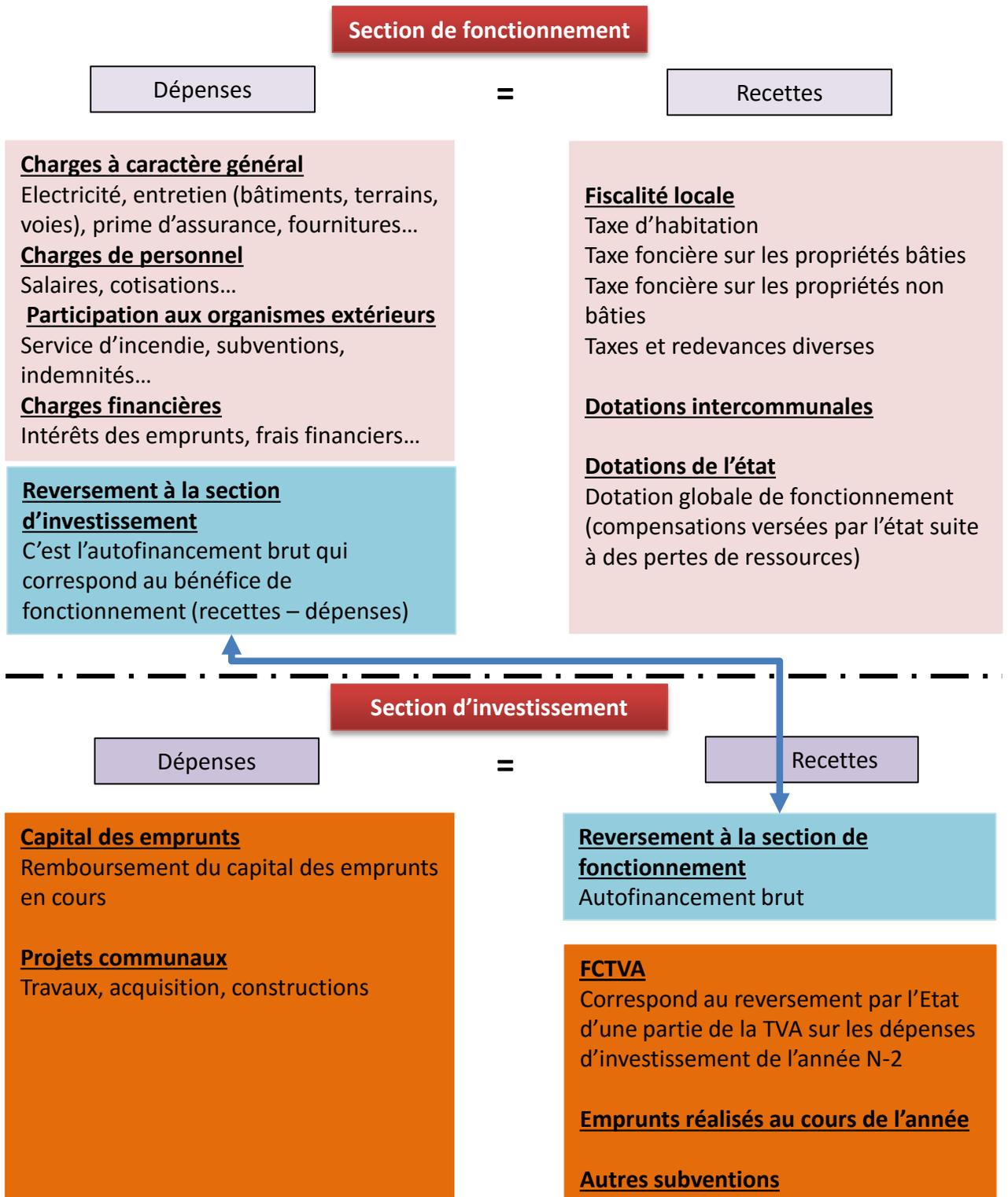
### Petit rappel sur les horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h et le mercredi de 8 h 30 à 12 h 30. (☎ : 05.53.46.61.90, ✉ : [mairie.chalagnac@wanadoo.fr](mailto:mairie.chalagnac@wanadoo.fr))



## Budget de la commune, un peu d'information...

Expliquer le budget d'une commune n'est pas une chose facile. Son vote détermine les orientations budgétaires prises par la commune. Il existe deux sections: le fonctionnement et l'investissement. Afin de mieux comprendre comment fonctionnent ces deux sections et quels éléments des dépenses et des recettes y sont rattachés, le schéma ci-dessous vous permettra d'y voir un peu plus clair.



<b>Compétences</b>		<b>Evolution de la gestion</b>	
<b><u>Education</u></b>	Locaux (entretien, achat, travaux, ...)	CCPVTT* jusqu'au 31/12/2016	Mairie de Chalagnac à partir du 01/01/2017
	Contrats et rémunération du personnel scolaire (ATSEM*, cantinière)	CCPVTT* jusqu'au 31/12/2016	Mairie de Chalagnac à partir du 01/01/2018
	Contrats et rémunération du personnel péri-scolaire (TAP, garderie Chalagnac)	CCPVTT* jusqu'au 31/12/2016	Mairie de Chalagnac à partir du 01/01/2019
	Contrats et rémunération du personnel CLSH* (centre aéré: mercredi après-midi, vacances scolaires)	CCPVTT* jusqu'au 31/12/2016	GRAND PERIGUEUX à partir du 1er janvier 2017
	Inscriptions école maternelle et primaire	Dans chaque commune du RPI*	Dans chaque commune du RPI*
<b><u>Petite enfance</u></b>	Assistantes maternelles, crèches	CCPVTT* jusqu'au 31/12/2016	GRAND PERIGUEUX à partir du 1er janvier 2017
<b><u>Transport scolaire</u></b>	Inscriptions, gestion des transports école maternelle et primaire	Mairie d'Eglise-Neuve de Vergt pour le RPI*	Mairie d'Eglise-Neuve de Vergt pour le RPI*
	Inscriptions, gestion des transports collège de Vergt	CCPVTT* jusqu'au 05/07/2017	GRAND PERIGUEUX à partir du 1er septembre 2017
<b><u>Action sociale</u></b>	CCAS*, CIAS* (aides diverses, accompagnement, ...)	Mairie de Chalagnac, CCPVTT*	Mairie de Chalagnac, GRAND PERIGUEUX à partir du 1er janvier 2017*
<b><u>Urbanisme</u></b>	PLUI CCPVTT de 2014, celui du Grand Périgueux de 2015 à 2018. Questions sur l'harmonisation de l'instruction des documents d'urbanisme par le Grand Périgueux et la préparation du transfert des documents communaux par le Grand Périgueux?		
<b><u>Gestion des déchets</u></b>	Collecte et traitement	SMCTOM de Vergt	Reprise par le Grand Périgueux, en régie, à partir du 1er janvier 2017
<b><u>Assainissement</u></b>	Collectif	Régie CCPVTT*	Préparation du transfert des stations communales et reprise des régies. A NOTER: Compétence totalement intercommunale (réseaux + stations) et GEMAPI* à compter de 2018+eau potable à partir de 2020
<b><u>Logement</u></b>	Programme Local de l'Habitat (P.L.H).	CCPVTT* jusqu'au 31/12/2016	PLH en cours de révision du Grand Périgueux, il sera étendu à l'ensemble du territoire à compter de 2017, par voie d'avenant (création d'un office intercommunal de l'habitat par rattachement de Périgueux)
<b><u>Patrimoine</u></b>	Entretien des chemins de randonnées	Commune de Chalagnac	Commune de Chalagnac et GRAND PERIGUEUX pour certains à compter du 1er janvier 2017
<b><u>Voirie</u></b>	Voirie communautaire sur la commune de Chalagnac	CCPVTT* jusqu'au 31/12/2016	Mairie de Chalagnac à partir du 01/01/2017
<b><u>Economie, emploi commerce et artisanat</u></b>	L'intégralité des zones d'activité relève de la compétence communautaire. Il reste à préciser le champ d'intervention de l'agglomération dans le domaine agricole.		
<b><u>Chiffres du futur GRAND PERIGUEUX :</u></b>	52 communes pour 103 197 habitants pour 971 km <sup>2</sup> (avant 2017, 33 communes pour 91 319 habitants sur 388km <sup>2</sup> ). Périmètre défini en fonction du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale Pour plus de renseignement : <a href="http://www.agglo-perigueux.fr">http://www.agglo-perigueux.fr</a>		

**LEXIQUE :** ATSEM\* Assistants Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles

CLSH\* Centre de Loisirs Sans Hébergement

CCPVTT\* Communauté de Communes du Pays Vernois et du Territoire de la Truffe

RPI\* Regroupement Pédagogique Intercommunal

CCAS\* Centre Communal d'Action Sociale

CIAS\* Centre Intercommunal d'Action Sociale

GEMAPI\* Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

## Chalagnac et le Grand Périgueux...

Le rattachement de la commune de Chalagnac au Grand Périgueux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 va entraîner un certain nombre de modifications en matière de répartition des compétences. Le tableau ci-contre permet de comprendre comment la gestion de ces différentes compétences va évoluer au cours des années à venir.

**Questions en devenir** : représentation des communes de la CCPVTT au Conseil Communautaire, contribution foncière des entreprises (CFE), taux d'imposition de la future communauté d'agglomération, dotation d'intercommunalité, fonds de péréquation intercommunal et communal...

Plus de renseignements et d'affirmations dans le prochain journal !